



Union interparlementaire

Programme de coopération technique

DESCRIPTIF DU PROJET : TIMOR-LESTE



Créé le 31/03/2005 Mis à jour le 06/04/2005

Détails du projet

Titre :	Renforcer le parlement de Timor-Leste
Statut :	clos
Durée :	18 mois (2003-2004)
Budget :	65 049 dollars E.-U.
Partenaire financier :	Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)

Introduction

La collaboration entre le PNUD et l'UIP, destinée à appuyer le tout nouvel organe législatif de Timor-Leste (encore appelé Timor oriental à l'époque), a commencé à la mi-2001. Depuis lors, le Conseil national initial s'est transformé (suite à des élections) en Assemblée constituante; puis il est devenu, en date du 20 mai 2002, Parlement national (sans élections). Ces deux institutions législatives de transition ont bénéficié des conseils et de l'assistance technique de la communauté internationale.

Une mission PNUD/UIP, mandatée à Timor-Leste au début de 2002, s'est penchée sur les activités prévues par le programme d'assistance de l'Assemblée constituante de Timor; elle a élaboré une proposition de projet pour venir en aide au parlement devant lui succéder, lequel a vu le jour en mai 2002, après que le pays ait obtenu son indépendance. En septembre 2002, un expert indépendant sur les questions législatives a été mandaté par le PNUD pour procéder à un examen de la situation à Dili et a proposé de faire passer la durée initiale du projet de deux à trois ans, tout en l'étendant à plusieurs autres activités.

Domaine d'activités

Conformément aux dispositions du document de projet et aux propositions formulées par l'expert législatif du PNUD, l'UIP a apporté son concours dans trois principaux domaines d'activités:

- renforcement du rôle du parlement dans le processus budgétaire, du point de vue notamment de l'égalité entre les sexes (dans le sillage du séminaire régional organisé sur le même sujet par l'UIP à Manille, auquel une délégation parlementaire de Timor avait participé);
- Soutien aux femmes parlementaires;
- Assistance et conseils techniques pour la création d'un Bureau du Protocole et des Relations internationales.

Bénéficiaires

Les bénéficiaires sont notamment les membres et le personnel du parlement de Timor-Leste, la société civile et la population de Timor-Leste en général.



Séminaire sur la démocratie parlementaire, Parlement national de Timor-Leste

Résultats attendus

Le projet s'est traduit par:

- une introduction au rôle du parlement dans le processus budgétaire, indiquant aux membres comment examiner le budget et veiller à ce que celui-ci soit respectueux de l'égalité entre les sexes;
- des prestations de conseil destinées aux femmes parlementaires pour les guider dans leur travail quotidien et leur permettre de mieux s'acquitter de leur mandat. Des prestations de conseil, destinées à la fois aux hommes et aux femmes parlementaires, sur la manière d'aborder efficacement les questions d'égalité entre les sexes au parlement;
- Une assistance au parlement sur la manière de rehausser son profil international et, notamment, de développer des relations interparlementaires. Le projet a plus particulièrement contribué à renforcer les capacités au sein du parlement en matière de relations internationales et de protocole.

Les experts suivants sont intervenus dans le projet:

- M. Colin Eglon, Membre du Parlement d'Afrique du sud
- M. Duarte Pacheco, Membre du Parlement portugais
- Mme Clara Monteiro, Chef du Protocole de la Chambre des Députés, Parlement brésilien
- M. Chris Paterson, Directeur, Bureau des relations parlementaires, Parlement australien
- Mme Adriana Branco, Membre du Parlement portugais